

# COMMUNE DE VINZIER

## PROCÈS-VERBAL

### RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 DÉCEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de VINZIER, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Mme Marie-Pierre GIRARD, Maire.

**Conseillers :** En exercice : 13 Présents : 8 Pouvoir(s) : 2

Présents : Mme Marie-Pierre GIRARD, M. Bastien FLACON, M. John BECHET, M. Alain BORDET (arrivée à 19h24), Mme Hélène BRACHET, Mme Gaëlle BLANC, Monique CHAPPUIS, M. Gérard CHANEL, Mme Fabienne CHANEL.

Absent(s) excusé(s) : M. André VAGNAIR, M. Laurent ROHART, M. ARANDEL Jean-Paul

Absent(s) : Mme Emilie ROCHETTE

Pouvoir(s) : M. André VAGNAIR à Mme Hélène BRACHET, M. Laurent ROHART à Mme Marie-Pierre GIRARD

Secrétaire de séance : M. Bastien FLACON

---

Mme le Maire demande aux élus de valider le PV de la séance du 08 novembre 2022.

**Sans remarque, ni observation, Le Conseil Municipal, par**

**0 CONTRE 0 ABSTENTION 10 POUR**

**APPROUVE le PV du Conseil Municipal du 08 novembre 2022.**

#### **PERSONNEL : ADHÉSION AU CONTRAT GROUPE D'ASSURANCE DES RISQUES STATUTAIRES DU CDG74**

Mme le Maire rappelle que la gestion des risques maladie, accidents... des agents de la Commune est réalisée par le CDG 74 par une convention que prend fin le 31 décembre prochain.

Mme le Maire présente les conditions et détail du cout financier pour la Commune de la nouvelle convention du CDG74 dont la durée est de 4 ans.

Elle propose aux élus d'adhérer à la convention proposée par le CDG 74.

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, PAR**

**0 ABSTENTION 0 CONTRE 10 POUR**

**ADHERE au contrat groupe d'assurance des risques statutaires selon la proposition faite par Mme le Maire,**

**INSCRIT au budget les sommes nécessaires à la mise en place de cette délibération,**

**AUTORISE Mme le Maire, ou en cas d'empêchement un vice-président, à signer au nom et pour le compte de la collectivité, toutes pièces de nature administrative, technique ou financière, nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

## ONF : AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT COMMUNALE DE VINZIER – PÉRIODE 2023 - 2042

Mme le Maire présente le projet d'aménagement de la forêt communale établi par l'office National des Forêts pour la période 2023 - 2042.

M. John BECHET fait un résumé au Conseil Municipal de la dernière réunion avec l'ONF.

Arrivée d'Alain BORDET à 19h23.

**Le Conseil Municipal, après, en avoir délibéré, à l'UNANIMITÉ**

**APPROUVE l'aménagement de la forêt communale et le programme d'actions associé présentés.**

## INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Finances**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le Budget prévisionnel 2023 est en cours de réalisation. Elle propose l'organisation d'un débat d'orientation budgétaire afin de présenter le travail réalisé et d'échanger sur les projets prioritaires à engagés en 2023.

Le Conseil Municipal valide cette proposition.

- **Urbanisme**

M. Alain BORDET demande si la commission d'urbanisme est maintenue concernant la problématique EP route des feux.

**PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE MARDI 10 JANVIER 2023 À 19h**

Clôture de séance 19h35

A Vinzier, le 07/12/2022

Le secrétaire

Le Maire

